

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-237/SG/FIN accordant le régime des magasins de dépôt à M. Pierre-Paul Haubrich .

n° 73-237/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
8 février 1973

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1973

Date du numéro
25 février 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Pierre-Paul Haubrich est admis au bénéfice du régime des magasins de dépôt pour un magasin sis boulevard Bonheure à Djibouti.

Art. 2

— L'entreprise devra se soumettre aux obligations prévues par le code général des impôts en ses

articles 22

33.02 à 22.33.09.